

## Familles aussi aidées dans le reste du canton

### SOUTIEN

L'action éducative en milieu ouvert n'existe pas que dans le Jura bernois.

Dans l'article du 9 avril sur les 10 ans de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO) du Jura bernois, nous notions que le service fait figure d'exception cantonale, en ne facturant pas ses prestations aux bénéficiaires.

En écrivant que «le modèle ne devrait pas s'étendre au reste du canton, ce type de service n'existant quasiment pas en Suisse alémanique», nous avons pu induire nos lecteurs en erreur. Car l'aide aux familles par l'AEMO est pratiquée depuis plus de 20 ans dans le canton de Berne. «Actuellement, 40 à 50 prestataires de services de soutien ambulatoire aux familles sont répartis sur l'ensemble du territoire cantonal, y compris la partie francophone, et l'Association bernoise d'aide aux familles compte 40 prestataires», si-

gnale Pierre-Yves Wenger, membre et préposé pour la partie francophone de l'Association bernoise des AEMO.

### Plus de 1200 familles

«Ces prestataires, avec près de 250 professionnels (soit 94 postes à plein temps), soutiennent chaque année plus de 1200 familles dans tout le canton», poursuit-il, en relevant que les services sont facturés aux autorités responsables en fonction des dépenses, et que les parents apportent une contribution financière en fonction de leur revenu.

«A la différence de tous les prestataires AEMO du canton de Berne, l'association du Jura bernois est la seule à être subventionnée par le canton», explique Pierre-Yves Wenger. Notre interlocuteur relève encore qu'au 1er janvier 2022, tous les prestataires devront répondre aux mêmes exigences afin de garantir des standards de qualité fixés dans la nouvelle loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants. **SGO**

Mervelier, la Ferme à Gagy, à Souboz ou encore la boulangerie Hofmann, à Reconwillier. **C-MAH**

S'agissant d'un marché indépendant, les intéressés sont priés de s'inscrire auprès de Claudine Gerber au 032 493 17 32 et d'emporter leurs propres bancs de foire.

### CRÉMINES

## Un premier marché gratuit

L'Association de la Maison-Matrice convie la population à participer à la toute première édition du Marché Gratuit du Clos de la Scie qui se tiendra dans la cour de l'ancienne scierie Stalder à Crémines, ce dimanche, de 10h à 15h. Des tables seront mises à disposition pour déposer les affaires à donner dès 10h. Il est toutefois prié aux propriétaires de reprendre les objets restés sans preneur, avant la fin du marché, soit au plus tard à 15h. **C-MAH**

Plus d'infos: 079 480 91 40  
<http://maison-matrice.org>

### TAVANNES

## Fête des Saisons annulée

Réuni mercredi 14 avril, le comité d'organisation de la Fête des Saisons a décidé d'annuler la manifestation cette année. Compte tenu des incertitudes liées à la situation épidémiologique, cette décision était inévitable a-t-il estimé. Pour autant que la situation soit sous contrôle l'an prochain, la 64e édition de la fête tavannaise devrait se dérouler du vendredi 19 au dimanche 21 août 2022. **C-MAH**

# Bienvenue dans la jungle urbaine

**SURFACES BÂTIES** Même si ses finances sont au rouge, l'Ours entend conserver la main verte en favorisant la végétalisation des immeubles.

PAR PIERRE-ALAIN BREZIKOFER



La nouvelle avait fait le tour du monde, quand les habitants de ces immeubles très végétalisés avaient fini par les fuir... DR

Le canton de Berne n'est pas la Chine! Si on vous assène cette banalité on ne peut plus triviale, c'est en souvenir de cette nouvelle et de ces photos qui avaient fait littéralement le tour du monde (voir l'illustration ci-dessus). A savoir que les habitants de quartiers chinois hautement végétalisés avaient fini par fuir leurs résidences déjà plus bobos que cocos, mais surtout envahies par les plantes et par divers insectes, moustiques malheureusement en tête. Ce qui s'appelle faire le buzz! Comparaison n'est pas raison, nous rétorqueront les pragmatiques, les placides et même le Gouvernement bernois. D'autant moins que la démesure chinoise n'a évidemment pas cours dans la patrie des Zähringens.

### Se mettre au vert, vite

Comme quoi, en terre bernoise, d'aucuns pensent que le vert ne doit pas se contenter d'être dans le fruit, mais aussi de trôner sur les toitures et les balcons.

C'est le cas, notamment, de la députée Moussia de Watteville (Les Verts, Tramelan). Flanquée de ses amies Maurane Riesen (PSA, La Neuveville) et Sandra Roulet Romy (PSJB, Malleray), elle avait ainsi chargé le Conseil exécutif d'une mission importante. Soit d'encourager la végétalisation des surfaces bâties dont le canton est propriétaire; d'étudier comment Berne pourrait encourager la végétalisation des surfaces bâties sur son vaste territoire; d'encou-

ager la végétalisation associée à la production photovoltaïque là où la situation le permet. Bref, un postulat que le Conseil exécutif propose d'adopter, visiblement convaincu qu'on ne peut plus laisser béton!

### Arguments et merveilles

Mais passons déjà aux arguments des motionnaires. Selon elles, «l'augmentation de l'urbanisation, la dégradation de la qualité de l'air et le déclin de la biodiversité doivent nous pousser à réfléchir à mieux utiliser les nombreuses surfaces bâties actuellement stériles et inaccessibles à la nature dans notre canton. Couvrir de végétation ces espaces bétonnés amène de nombreux avantages.» A lire les politiciennes, en effet, la végétation permet de réguler naturellement le taux de poussières par filtration et contribue ainsi à une meilleure qualité de l'air. A cela s'ajoute que la végétation retient entre 50 et 80% des eaux de pluie, que les murs végétaux et les toitures végétalisées contribuent à l'isolation thermique.

### Réduction sensible

«La végétation des toits permet de réduire la température des panneaux photovoltaïques, la surchauffe estivale faisant baisser leur rendement; la végétation permet en effet de rafraîchir l'air ambiant et d'améliorer celui-ci de 6 à 8%. Il est important d'associer végétalisation et production d'électricité partout où cela est possible et de

ne surtout pas les mettre en concurrence», insistent les politiciennes. De quoi citer également, en guise d'exemple, le fier Centre d'entretien des routes cantonales à Lovresse.

### Aval cantonal

Désireux, lui aussi, de faire rapidement passer le feu au vert, le Conseil exécutif avoue partager l'avis des trois politiciennes. «Les avantages de la végétalisation des surfaces bâties sont évidents, n'hésite-t-il pas à clamer, un sécateur dans la main droite. La présence de plantes à l'intérieur des bâtiments, la végétalisation des toits et des façades, ainsi que la préservation ou la plantation d'arbres rafraîchissants exercent une influence positive sur les conditions de température et d'humidité, tout en favorisant la biodiversité. Les bâtiments cantonaux bénéficient déjà de mesures d'encouragement en ce sens», insiste-t-il.

L'exécutif se dit ainsi prêt à examiner dans quelle mesure il serait possible d'encourager davantage la végétalisation des surfaces bâties en général, en lien avec la production d'énergie solaire en particulier. Il souligne toutefois que l'examen de la demande doit également prendre en compte la situation financière du canton, notamment au vu des tensions actuelles. Histoire de répondre aux requêtes précises des trois députés, Berne rappelle que dans sa directive sur l'environnement et l'écologie, l'Office des immeubles et des construc-

tions fixe, pour les bâtiments cantonaux, des règles et des mesures favorisant la végétalisation en milieu bâti.

### Exemples à la pelle

Par exemple, depuis de nombreuses années, les toits plats des bâtiments cantonaux nouvellement construits ou rénovés sont végétalisés. Des arbres peuvent aussi être plantés à proximité pour donner de l'ombrage. Les exigences en matière de protection du patrimoine et les restrictions opérationnelles doivent toutefois être prises en considération. Quoi qu'il en soit, l'Ours est disposé à étudier les moyens d'encourager la végétalisation des surfaces bâties.

### Y a pas photovoltaïque?

En ce qui concerne la production photovoltaïque, la Berne désormais aussi végétale que plantigrade se dit également prête à examiner la promotion de la végétalisation des surfaces bâties chaque fois que cela est possible et judicieux.

«Lorsque des toitures équipées de panneaux photovoltaïques sont végétalisées, l'entretien de la végétation doit être coordonné avec la maintenance de l'installation photovoltaïque, comme le montrent les expériences réalisées jusqu'ici avec les bâtiments cantonaux», explique docement l'Ours. Par exemple, il faut veiller à ce que les plantes n'envahissent pas l'accès aux installations ou n'ombragent pas les cellules solaires. On aurait alors droit au syndrome chinois décrit en début d'article...

## EN BREF

### LA FERRIÈRE

## Balade ludique pour seniors

Pour permettre aux seniors de partager un moment convivial et gourmand en pleine nature, l'association Les Graines organise, samedi, une balade locale et ludique pour les retraités des environs, qui auront loisir de concocter eux-mêmes un repas commun sur le feu. Les randonneurs ont rendez-vous à la gare de La Ferrière à 10h. Le retour est fixé aux alentours de 14h. Inscriptions: 076 405 46 55 ou [info@les-graines.ch](mailto:info@les-graines.ch) **SDN**

### MOUTIER

## Retour du marché en vieille ville

À l'initiative de l'association InTerreAction, de Claudine Gerber du P'tit Mag et du kiosque l'Arc-en-ciel, le marché va reprendre ses quartiers en vieille ville, à la rue Centrale, après une année de pause en raison de la situation sanitaire. Il aura désormais lieu tous les samedis, dès le 1er mai et jusqu'à l'automne au moins. Une dizaine de commerçants du Jura et du Jura bernois y proposeront leurs produits. Notons que l'association InTerreAction tiendra un stand faisant la part belle aux acteurs locaux et bio avec notamment des produits de ValterBio, à